

OÙ FAUT-IL PLACER VOTRE ARGENT EN 2010 ?

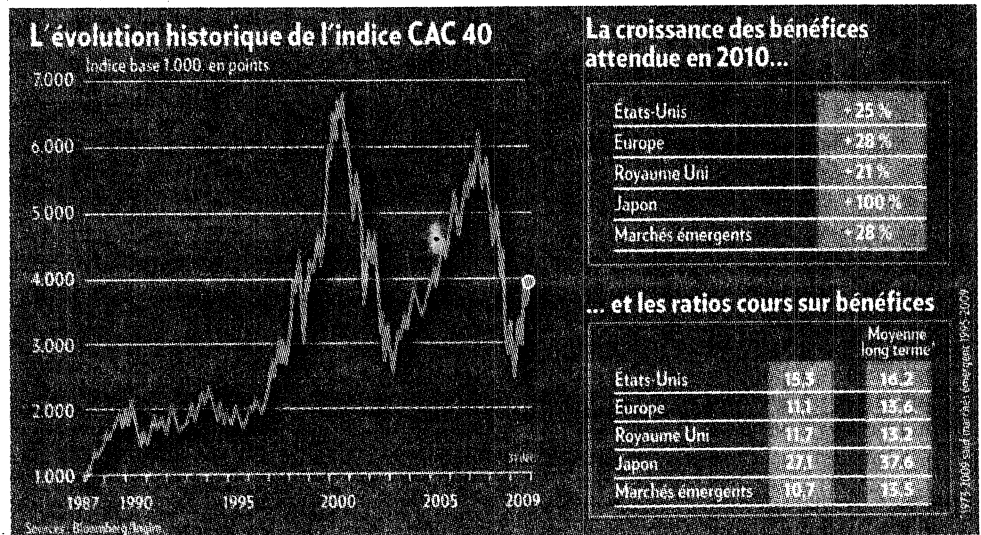
Dans un environnement qui restera incertain, **LES ACTIONS, POUR LEUR POTENTIEL, ET L'IMMOBILIER, pour son rendement, sont à privilégier.**

PAR FRANCK PAULY

Divine surprise : peu d'analystes après l'hécatombe de 2008 avaient prévu l'extraordinaire rebond des marchés de 2009. La Bourse s'est certes reprise l'an dernier (lire notre supplément « L'Année financière »), mais l'immobilier a poursuivi sa chute et les réflexes défensifs en faveur de l'or ont joué à plein. Que nous réserve 2010 ? Aujourd'hui que faut-il faire de votre épargne ?

Si vous n'avez pas encore vidé votre livret A et votre livret Développement durable, il est encore temps de le faire ! Avec des taux d'intérêt qui ne remonteront au plus tôt que sur la seconde partie de 2010, il n'y a pas grand-chose à espérer des placements défensifs de type livrets ou bien Sicav monétaires cette année.

Côté obligataire, la dette publique ayant pris le relais de la dette privée, il va falloir vivre avec l'épée de Damoclès d'une crise de surendettement des États. Comme les exemples de l'Islande, l'Irlande, la Grèce ou Dubaï nous l'ont rappelé. Rai-



son pour laquelle mieux vaut, comme l'an dernier, privilégier les obligations de qualité émises par les entreprises plutôt que les emprunts d'État. Et ne pas trop espérer des fonds en euros d'assurance-vie largement investis en obligations d'État.

Les actions, après un très beau rebond depuis le printemps, restent attrayantes. « 2009 a été exceptionnelle : mais il ne s'agit pas d'une bulle. Les actions ne se paient que 13 à 14 fois les bénéfices », souligne Richard Urwin, responsable des investissements chez BlackRock IM, qui pense comme nombre de spécialistes que les marchés émergents feront mieux que leurs homologues du Nord. Revers de la médaille : une moindre visibilité est synonyme de plus de volatilité. « Il faut tabler sur une plus grande sensibilité aux déceptions », met en garde William de Vijlder, directeur des investissements mondiaux

chez Fortis Investments. Malgré la volatilité élevée anticipée, il surpondère les actions et les matières premières qui devraient bénéficier des solides performances des marchés émergents : « Une minorité seulement d'investisseurs est revenue sur les marchés », souligne-t-il.

■ FAIBLES TAUX D'INTÉRÊT

La pierre, plus que jamais, peut jouer son rôle de protection contre l'inflation en vous assurant un rendement honorable. « Pour l'immobilier, il semble préférable de favoriser les biens de rendement et bénéficiant de baux protecteurs contre l'inflation », souligne Jean-Yves Lefevre du cabinet Lefevre & Associés. « L'investissement aidé fiscalement est aussi une solution dès lors que le prix d'achat est convenable », poursuit-il. De fait, la chute des prix l'an dernier

a été freinée en partie par le succès des programmes Scellier offrant une forte défiscalisation. Attention toutefois à ne pas vous laisser leurrer par des rendements trop alléchants... à l'origine de nombreuses déconvenues avec le dispositif précédent. Autre piste : profitez de faibles taux d'intérêt pour vous endetter, alors que les prix sont bas. « C'est le moment d'emprunter pour investir dans l'immobilier. Certaines métropoles ont mieux résisté à la crise que d'autres — c'est le cas du marché parisien — et l'investisseur pourra profiter d'opportunités d'arbitrage à l'international », explique Didier Maurin du cabinet de gestion Didier Maurin Finance.

Enfin, l'or conservera son rôle de valeur refuge, notamment si l'inflation devait repartir. Même si l'envolée de l'an dernier ne peut être espérée. ■